



**CATÉGORIE B & A**  
**Y'a que LA VÉRITÉ qui compte!**

**Le projet de réforme du CEA et du CDC porté par FO JUSTICE est bien historique!**

**Malgré une campagne de désinformation qui nuit à l'intérêt collectif des personnels la vérité c'est:**

**OUI**, **FO justice** est sur le point d'obtenir un projet budgétisé à hauteur de 114 millions d'euros, nous avons continué d'avancer et de travailler, y compris avec le Ministère et la DGAFP pour vous présenter un projet cohérent, crédible, et accessible **ET SANS INVERSIONS DE CARRIÈRES!** Le reclassement se ferait à l'échelon avec l'ancienneté déjà acquise. Le 1er échelon de la future grille à l'indice majoré 364, et l'indice majoré sommital à 527.

**OUI**, **une progression indemnitaire inédite avec une ICP portée à 3840€** afin d'arriver à une indemnité mensuelle de 320€ et des indices sommitaux en forte progression. **FO Justice** exige que cette revalorisation ne soit pas échelonnée sur une durée supérieure à 2 ans.

**OUI**, **les surveillants adjoints sous contrat seront recrutés sur les postes non pourvus aux concours de surveillants catégorie B. Les Surveillants Adjoints ne seraient pas affectés à la Réunion, en Guadeloupe, à Mayotte, à Riom ou autres malgré que certaines OS vous disent le contraire...!**

**OUI**, **la mutation sera impossible pour les surveillants adjoints** qui exerceront l'entièreté de leur contrat sur l'établissement où ils ont été recrutés. **Il n'y aurait donc aucune incidence sur la mobilité du CEA.**

**OUI**, les contractuels ne feront pas d'heures supplémentaires ni les nuits. **Ce projet que nous portons n'aura aucune incidence sur le paiement des heures supplémentaires, si ce n'est qu'elles seront mieux rémunérées (décret 2002-60 du 14 janvier 2002), il n'en aura pas plus sur le prétendu retour de l'article 10 pour les officiers, pas plus qu'il n'en n'aura sur une hypothétique remise en cause du bénéfice du 1/5ème pour la retraite .**

**OUI**, **les équipes de détention seront renforcées en doublure par les surveillants adjoints: pas de missions extérieures armées...**

**JAMAIS la DGAFP n'acceptera une seule grille fusionnée. La cat B, pour être recevable, doit s'accompagner d'une montée en compétence et d'une technicité matérialisée dans un premier temps par l'allongement de la durée de la formation initiale et dans un second temps par la création d'un grade au travers duquel les agents sont reconnus avoir acquis cette technicité, « le grade de Brigadier-Chef ».**

**FO JUSTICE** porte une réforme ambitieuse et juste qui permettra enfin aux personnels d'avoir une reconnaissance institutionnelle tant attendue.

Depuis de nombreuses années **FO JUSTICE** a travaillé sur cette réforme que nous touchons du bout des doigts, malgré les coups de bâton de nos opposants, **nous n'avons rien lâché!!!**

Il est urgent de donner un coup de fouet à une profession de moins en moins attirante et nous regrettons que cette revendication **FO JUSTICE** de la catégorie B appelée de nos vœux...n'arrive que maintenant, **à qui la faute?**

**RAPPELEZ-VOUS**, SEUL **FO justice** a participé aux états généraux afin d'obtenir la CAT B pour l'ensemble du CEA avec une formation initiale rallongée et renforcée et de la CAT A pour l'ensemble du CDC, quand d'autres ont fait le choix de ne pas s'associer, allant jusqu'à boycotter ces moments importants pour l'avenir du ministère et de ses personnels... Le mouvement de 2018 des Personnels pénitentiaires aurait pu, et aurait dû faire en sorte que nous ne nous retrouvions pas dans une telle situation... si seulement les revendications de **FO justice** avaient été entendues.

**FO Justice** leur rappelle que le projet que nous défendons doit se budgétiser dans une Loi de Programmation de la Justice avec, en jeu, des budgets d'un tout autre niveau.

UISP - **FO Justice** LYON

Le 3 avril 2023

